

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 27 septembre 2013
(convocation du 16 septembre 2013)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Sept Septembre Deux Mil Treize à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAUTE Jean-Michel, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISSON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. ROSSIGNOL Clément, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. SOUBABERE Pierre, Mme TERRAZA Brigitte, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. COUTURIER Jean-Louis, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JUNCA Bernard, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, Mme LIMOUZIN Michèle, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOGA Alain, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUANCARD Denis, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUYEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOULET Thierry, M. VERNEJOUL Michel, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. DAVID Alain à M. TURON Jean-Pierre
M. BRON Jean-Charles à M. BRUGERE Nicolas jusqu'à 9h55
M. CHAUSSET Gérard à M. DANJON Frédéric à compter de 12h50
M. FAVROUL Jean-Pierre à M. DUPRAT Christophe jusqu'à 9h50
M. HERITIE Michel à M. LAGOFUN Gérard à compter de 13h00
M. OLIVIER Michel à M. GUICHARD Max à compter de 11h45
M. PIERRE Maurice à Mme CARTRON Françoise à compter de 11h40
M. PUJOL Patrick à M. GUICHEBAROU Jean-Claude
M. ROSSIGNOL Clément à Mme NOEL Marie-Claude à compter de 12h50
M. SAINTE-MARIE Michel à M. ANZIANI Alain
M. TOUZEAU Jean à Mme FAORO Michèle
M. SOUBABERE Pierre à M. TRIJOULET Thierry à compter de 10h30
Mme TERRAZA Brigitte à Mme DE FRANCOIS Béatrice à compter de 12h15
M. BOUSQUET Ludovic à Mme DELATTRE Nathalie à compter de 12h
Mme CAZALET Anne-Marie à M. CAZENAVE Charles
M. DAVID Yohan à M. DAVID Jean-Louis

Mlle DELTIMPLE Nathalie à M. MOULINIER Maxime
Mme DESSERTINE Laurence à M. DUCHENE Michel à compter de 12h
M. EGRON Jean-François à Mme LIMOUZIN Michèle à compter de 12h30
Mme EL KHADIR Samira à M. BENOIT Jean-Jacques à compter de 12h35
M. GUICHOUX Jacques à Mme BALLOT Chantal
M. JOANDET Franck à M. HURMIC Pierre à compter de 11h55
M. JOUBERT Jacques à Mme CHAVIGNER Michèle
M. LOTHAIER Pierre à M. MOGA Alain
M. PAILLART Vincent à M. AMBRY Stéphane
Mme PIAZZA Arielle à Mme BREZILLON Anne à compter de 10h50
M. POIGNONEC Michel à M. QUANCARD Denis
M. QUERON Robert à M. LABARDIN Michel
M. REIFFERS Josy à M. ROBERT Fabien à compter de 11h
M. SOLARI Joël à M. RAYNAL Franck

EXCUSES :

M. ASSERAY Bruno

ABSENT :

M. MAURRAS Franck

LA SEANCE EST OUVERTE

Projet de Chaire Deleuze "Métropole, nature, démocratie" - Subvention 2013 à la Fondation Bordeaux Université

Madame BOST présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Par délibération n°2012/587 du 28 septembre 2012, le Conseil de Communauté a décidé d'accorder à la Fondation Bordeaux Université une subvention de 17 000 € sur trois ans afin de participer à la création d'une chaire dénommée Gilles Deleuze autour des thématiques : «Métropole – Nature – Démocratie».

Cette chaire vise à :

- * produire et partager une réflexion originale et transversale sur les thématiques de la Ville, de la participation et des problématiques environnementales,
- * contribuer à une vision collective de la métropole, en croisant des regards d'experts, de citoyens, d'universitaires et d'acteurs du monde économique.

Elle met en place, chaque année, à destination des étudiants, mais également, selon les cas, des élus et agents de la Cub, des membres du C2D ou encore en accès libre au public, un programme d'actions diversifiées comportant par exemple :

- * des enseignements et cours délivrés par le chercheur invité au sein des universités partenaires,
- * des ateliers de travail en lien avec la Communauté urbaine de Bordeaux ou le C2D,
- * des conférences publiques...

Le soutien de notre Etablissement Public, à hauteur de 17 000 € maximum pour les trois ans de fonctionnement de la Chaire, s'inscrit dans le cadre du plan de financement ci-après :

DEPENSES		RECETTES	
NATURE	MONTANT SUR 3 ANS	NATURE	MONTANT SUR 3 ANS
Salaires (chercheurs invités)	30 900 €	Communauté Urbaine de Bordeaux	17 000 €
Frais de déplacements	14 400 €		
Impression, traduction, interprétariat	12 000 €	Mécénat d'entreprises	60 000 €
Locations, restauration	15 501 €		
Frais de gestion (Fondation)	4 199 €		
TOTAL	77 000 €	TOTAL	77 000 €

L'engagement financier global de la Cub a été formalisé dans une convention cadre qui arrêta à 5 666,66 € le montant de la subvention pour l'année 2012 (année universitaire 2012/2013), les montants des subventions pour les exercices ultérieurs devant ensuite être confirmés au regard du bilan du programme d'actions de l'année précédente et des perspectives de l'année à venir.

La première année de fonctionnement de la Chaire, sur la thématique choisie de la justice environnementale, a donné lieu, autour de l'enseignant-chercheur invité, Cynthia FLEURY, spécialiste en philosophie politique et psychanalyse, à un ensemble d'actions très diversifiées :

- * 7 cours délivrés dans le cadre des enseignements des établissements de l'Université de Bordeaux (en géographie et urbanisme, en philosophie et en sciences politiques),
- * 3 séminaires de recherche (« quand l'environnement devient enjeu de justice » ; « justice environnementale et politique » ; « imaginons demain »),
- * 1 atelier du C2D,
- * deux petits déjeuners,
- * 1 conférence événement.

Le format des interventions, privilégiant les temps d'échange avec l'invitée et entre publics diversifiés (citoyens, scientifiques, intellectuels, étudiants, politiques, professionnels issus des collectivités et des entreprises, architectes...) et entre disciplines (philosophie, science politique, sociologie, géographie mais également littérature, culture, droit, sciences du milieu...) est une des grandes réussites de la chaire.

Pour l'année 2013/2014, Cynthia FLEURY, dont le travail et les interventions ont été unanimement appréciés, reste titulaire de la chaire en attendant le prochain chercheur invité, et les actions devraient se poursuivre sur la thématique de la justice environnementale abordée sous les angles juridiques et économiques.

Compte tenu de la vocation de cette chaire et des thématiques abordées, qui s'inscrivent largement dans les compétences et politiques communautaires (en matière d'urbanisme et de développement durable notamment) mais aussi dans une nouvelle manière d'appréhender les évolutions urbaines à une échelle métropolitaine et dans une approche ouverte et participative, il est donc proposé de confirmer le montant de la subvention communautaire pour l'année 2013 à hauteur de 5 666,66 €.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU la demande de financement présentée par la Fondation Bordeaux Université,
VU le décret n° 2008-326 du 7 Avril 2008 relatif aux règles générales de fonctionnement des fondations universitaires,
VU le Code Général des Collectivités territoriales,
VU la délibération n°2012/587 du 28 septembre 2012, par laquelle le Conseil de Communauté a décidé d'accorder à la Fondation Bordeaux Université une subvention de 17 000 € sur trois ans afin de participer à la création d'une chaire dénommée Gilles Deleuze autour des thématiques : «Métropole – Nature – Démocratie»,
VU la convention cadre précisant les modalités de versement de cette subvention,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE le projet de Chaire DELEUZE «Métropole – Nature – Démocratie» et son programme d'actions présentent un intérêt pour la Communauté Urbaine de Bordeaux,

DECIDE

Article 1 : Le montant de la subvention pour l'année 2013 (année universitaire 2013/2014), est confirmé à hauteur de 5 666,66 €.

Article 2 : M. le Président est autorisé à signer la convention financière ci-annexée fixant les modalités d'octroi de la subvention communautaire.

Article 3 : La dépense correspondante pour la subvention 2013 sera imputée au Budget de l'exercice en cours, Chap. 67, article 6748, fonction 0200, CRB VD00.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.
Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 27 septembre 2013,

Pour expédition conforme,
par délégation,
la Vice-Présidente,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
14 OCTOBRE 2013

PUBLIÉ LE : 14 OCTOBRE 2013

Mme. CHRISTINE BOST